

# L'ILE ROYALE ÉCOLOGIE ET VÉGÉTATION

par D.-Y. Alexandre et G. Cremers  
ORSTOM - Cayenne.

L'étude botanique d'un îlet depuis longtemps occupé par l'homme peut sembler à certains d'un intérêt restreint ; pourtant elle offre bien des avantages : d'abord celui de rendre possible une étude exhaustive, la surface à prospecter étant restreinte ; ensuite celui d'être très clairement et totalement sous l'influence des facteurs marins, notamment du vent ; enfin, et surtout, celui de montrer l'évolution d'un système plus ou moins cloé, aux ressources limitées, soumis intensivement à l'action de l'homme. L'évolution anthropique ne peut être que marquée ; ses résultats ont toutes les chances d'être tranchés et peuvent, si l'on s'en donne la peine, permettre d'anticiper sur le devenir d'espaces plus larges et donc, par là, de mieux les gérer.

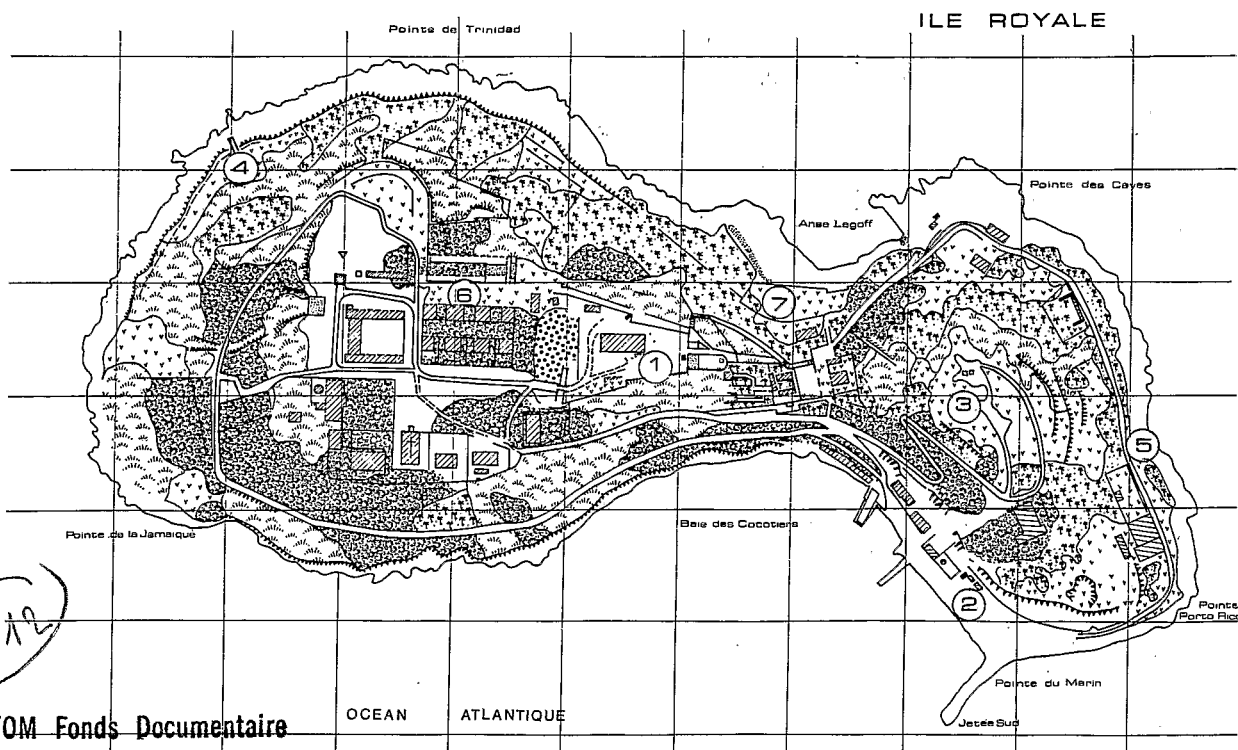
C'est dans cette optique que nous avons choisi comme cible l'étude de l'île Royale qui, à 12 km au large de Kourou, fait partie des Iles du Salut. C'est la plus grande des 3 îles avec ses 28 ha et la plus haute avec ses 40 m d'altitude. Le climat de l'île est certainement plus sec que celui de la côte proche et entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 21 février, date à laquelle nous avons prospecté, il n'était tombé que 4 mm de pluie.

## I - PRÉSENTATION DE L'ILE

### A - Le milieu physique

La roche de l'îlet est une roche noire à petits cristaux. Selon Luc VEILLON, pédologue à l'ORSTOM, il s'agit d'une diorite très riche en pyroxènes, pauvre en quartz et biotite, sans muscovite. Ce type de roche, riche en base, donne généralement des sols bien structurés, assez fertiles, relativement résistants à l'érosion. Nous ne sommes pas qualifiés pour faire une étude pédologique, mais on peut cependant penser que le relief joue un rôle important dans la différenciation des sols.

On peut remarquer que la grande majorité des constructions ont été édifiées dans la « roche à ravets » (du sol cuirassé, induré, présentant des alvéoles d'où son nom) extraite au sommet de l'île, là où le relief permettait la présence des sols évolués. Sur les pentes, où l'érosion a dû être importante, le sol est jeune et mince et la roche mèreaffleure souvent.



24212

ORSTOM Fonds Documentaire

N° : 24212 ex: 1

Cote : B

Date : 870901

12/25  
M

LE LITTORAL GUYANAIS (SEPANGUY-SEPARIT, 1986)

B 24212 Ex 1

## **B - Histoire de l'île**

L'histoire récente de l'île Royale est marquée par des colonisations successives suivies d'abandons plus ou moins complets. Dans les années 1760, à la suite du débarquement de Kourou, les derniers colons survivants vinrent y chercher un havre de salubrité, d'où le nom d'Iles du Salut, mais ils apportaient avec eux leurs maladies et ne tardèrent pas à mourir.

Pour les plantes et les animaux comme pour l'homme les îles servent de refuge aux périodes difficiles et bien avant l'arrivée des Européens, l'île était occupée par les Amérindiens qui ont notamment laissé la trace de leurs polissoirs. Il ne s'agissait probablement pas d'établissements permanents, compte tenu des difficultés de navigation (houle souvent très forte) et des ressources limitées, mais plus probablement de lieux de chasse (tortues) et de pêche, ou encore, déjà, de points stratégiques pour la guerre ou la navigation côtière. En effet, les îles de l'avancée guyanaise sont isolées entre la chaîne caraïbe et les îles Fernando.

Plus près de nous c'est l'installation du bagne, au milieu du siècle dernier, et de nouveau l'abandon en 1946. Enfin, c'est le rachat de l'île par le C.S.G. et le développement récent d'un tourisme facilité par un service régulier de vedettes et un service d'accueil hôtelier permanent.

A chaque installation l'homme a « défriché », détruit la végétation en place pour cultiver ou construire bâtiments et routes. Parmi toutes les espèces qui étaient présentes lors de la première installation, bien peu étaient capables de trouver place dans un milieu brutalement bouleversé. Et parmi celles-ci toutes ne connurent pas le même sort. Certaines devaient tant bien que mal se maintenir grâce à leur discrétion ou par le hasard heureux d'une implantation dans un site épargné. D'autres, qui étaient rares dans le milieu originel où elles ne trouvaient qu'un habitat marginal ou éphémère (c'est le cas de toutes les espèces héliophiles strictes), ont au contraire pu se développer. Mais l'essentiel de la flore dut rapidement être apporté par l'homme : plantes cultivées à un titre ou à un autre ou « mauvaises herbes ». Lorsqu'à la phase d'occupation succède l'abandon, c'est pour la végétation un nouveau stress qui va la bouleverser à nouveau. Les milieux ouverts vont petit à petit se fermer, les espèces qui doivent être cultivées pour se maintenir vont disparaître, les héliophiles rudérales et pionnières vont se raréfier.

Y a-t-il eu recolonisation à partir du continent ? C'est peu probable étant donné la distance (plus de 12 km au point le plus proche). Le vent souffle généralement dans la mauvaise direction. Les oiseaux qui feraient la traversée, et à plus forte raison, les chauves-souris, arriveraient le ventre vide. L'épizootie reste possible mais elle se rencontre surtout chez des espèces plus ou moins rudérales. Reste la mer, mais la côte escarpée de l'îlet semble peu propice à une implantation. C'est donc dans un fonds d'espèces anthropiques que la dynamique successionnelle a dû puiser. Certaines espèces durent connaître un nouvel essor aux dépens des autres qui se raréfiaient ou disparaissaient... jusqu'à la prochaine colonisation.

Sur une île ainsi appauvrie, pour les plantes comme pour les animaux, la dynamique des populations ne se heurte souvent à aucun frein, les prédateurs spécifiques étant absents. Les équilibres restent précaires. En fait, les pullulations suivies d'extinctions brutales doivent être fréquentes. Le parallèle avec les agrosystèmes n'est pas difficile à faire et l'intérêt de l'étude des petites îles déborde largement le seul cadre théorique.

## **C - Méthode d'étude de la végétation**

Notre méthodologie a été déterminée par la physionomie de la végétation de l'îlet. Cinq faciès peuvent être reconnus ; ce sont : la palmeraie, la forêt, la savane (formation herbacée haute), la pelouse (formation herbacée basse) et les cultures.

Tous ces milieux ont été inventoriés, totalement pour les plus réduits, par échantillonnage pour les autres ; soit 8 relevés en tout. Pour les 2 pelouses étudiées, celle du plateau du mess et celle de l'appontement sud, nous avons procédé selon la technique habituelle en phytosociologie qui consiste à inventorier une surface réduite qu'on agrandit ensuite progressivement en la doublant à chaque fois.

## **II - LE MILIEU BIOTIQUE**

### **A - Flore**

#### **1. Phénologie**

Moins d'une espèce végétale sur 10 n'a été trouvée qu'à l'état stérile. Pour certaines il est vrai qu'il a fallu chercher un moment avant de trouver un ou plusieurs exemplaires fertiles.

## 2. Composition

Il est possible qu'en raison de la sécheresse relative, certaines plantes aient totalement échappé à l'observation, mais leur nombre est évidemment impossible à évaluer.

Au total nous avons récolté ou noté la présence de 204 espèces dont 39 sont cultivées. Mais il s'en faut de beaucoup qu'en 2 jours nous ayons pu tout visiter, encore moins tout remarquer et rien ne nous permet pour l'instant d'estimer le nombre total réel d'espèces. On soulignera par contre que les espèces rares, cantonnées ou difficiles à remarquer, sont bien souvent les plus intéressantes.

Les 8 « relevés » sont regroupés sur la liste en annexe. Les numéros de relevés sont reportés sur la carte (fig. 1).

### – relevé 1 : pelouse du plateau du « mess ».

C'est en fait un milieu assez hétérogène, mais il est bien sûr fortement marqué par la tonte et le piétinement. Les espèces rencontrées indiquent une tendance xérophile marquée. Les arbres ou arbustes ont tous été plantés.

### – relevé 2 : pelouse de l'apponement sud.

C'est aussi une pelouse rase et régulièrement tondue comme la précédente, mais par sa position topographique en contrebas et son orientation à l'abri de l'alizé Nord-Est, les espèces y sont beaucoup moins xérophiles. On y trouve 26 espèces seulement, contre 81 pour le relevé 1, mais sur une surface beaucoup plus petite et où il n'y a pas d'espèces cultivées. L'homogénéité surtout du milieu est réelle. La pelouse semble réaliser un bon équilibre entre *Poacées* et *Fabacées* ; les « mauvaises herbes » des pâturages, *Rubiacees* et *Cypéracées*, sont présentes mais restent localisées et discrètes.

### – relevé 3 : savane du plateau météo.

Cette savane doit son maintien, sinon son existence aux vents desséchants du Nord-Est. C'est un tapis graminéen dense, d'1 mètre environ, où les *Fabacées* sous-ligneuses ou lianescentes sont nombreuses. 53 espèces y ont été notées, mais leur nombre est probablement beaucoup plus élevé. C'est à notre avis le milieu le plus intéressant de l'île.

### – relevé 4 : frange maritime nord.

C'est un écotone entre une forêt qui se reconstitue lentement et une formation littorale. Dans sa première moitié, le chemin rencontre une végétation très appauvrie par la plantation de cocotiers dont l'effet se combine à celui du vent (pointe de Trinidad). Dans la seconde (pointe de la Jamaïque), la diversité augmente beaucoup. Cette zone a sans doute fonctionné comme refuge essentiel bien que très partiel pour la reconquête actuelle de la forêt là où elle n'est pas entravée par le cocotier.

### – relevé 5 : lisière nord de la pelouse de l'apponement.

C'est comme pour le relevé précédent, un relevé d'écotone mais ici la proximité de la savane xérophile se fait sentir. Beaucoup d'espèces sont originales pour l'île mais au contraire très banales dans l'absolu. Peut-être ont-elles été apportées récemment du continent.

### – relevé 6 : « Potager » du mess.

C'est une zone récemment défrichée où le sol nu a permis le développement de quelques adventices ; hormis un petit carré humide en contrebas où de la menthe est entretenue, la seule culture actuelle est le giraumon, encore que celui-ci ait l'air pratiquement spontané. Nous avons observé des fruits mûrs non récoltés et mangés par les agoutis.

### – relevé 7 : « Potager » de la source nord.

Plus petit que le précédent, ce jardin semble également dans un état d'abandon presque complet.

Les cultures traditionnelles y sont cependant présentes. La terre est belle et une source permanente doit permettre de bonnes récoltes. 29 espèces sont communes avec le relevé précédent soit la quasi-totalité des espèces, les autres étant cultivées.

### – relevé 8 : divers.

Pour simplifier, nous avons regroupé ici les espèces rencontrées çà et là ; il ne s'agit donc pas à proprement parler d'un relevé.

Sont notées trois *Amaranthacées*, caractéristiques du bord de mer, rencontrées à la pointe des Cayes et le palétuvier isolé de la piscine des Bagnards, ainsi que les quelques espèces propres au petit jardin situé à côté.

Sont également notées quelques espèces cultivées (C.) disséminées autour des bâtiments et non notées avec le relevé 1. Enfin, on y trouve les quelques espèces arborées qui forment la trame de la reconstitution forestière sur l'île ; avec, côté tendance plus ou moins hygrophile, les deux *Ficus*, la myrtacée à petits fruits noirs et le *Sapium*, côté

tendance xérophile le goyavier et la mimosacée arbustive auxquelles espèces on ajoutera le mombin et peut-être le bombardier.

## B - Faune

Les zoologistes qui se sont intéressés à la Guyane n'ont pas manqué de s'intéresser aux Iles du Salut mais leurs observations n'ont pas été publiées. Il faut souhaiter qu'elles le soient à l'occasion de ce congrès.

Quelques animaux se remarquent immédiatement même pour le visiteur diurne et bruyant. En premier, l'agouti qui a été introduit récemment et a rapidement pullulé. Ce rongeur consomme au fur et à mesure qu'elles tombent, les graines de certaines espèces comme le « jaune d'œuf » (*Richardella*).

Les oiseaux frugivores, pour qui la distance de la côte n'est pas un grand obstacle, sont présents ; leur diversité est certainement plus limitée par celle de la végétation que par la distance du continent. Plusieurs batraciens sont présents et lors de notre première visite l'un d'eux pullulait.

Nous avons également remarqué des rongeurs de taille moyenne au mess, des poules, des chauves-souris... Les iguanes sont habituellement nombreux dans ce type de végétation secondarisée, nous en avons observés lors de la seconde visite. Les cochons sauvages seraient, paraît-il, nombreux mais nous ne les avons pas vus.

Beaucoup de noix de coco sont ouvertes par un animal qui serait, pour certains, l'agouti. Un tamarin vient de trouver refuge sur l'île. En l'absence de compagnon, son impact écologique peut-être considéré comme négligeable.

## III - L'ÉQUILIBRE ÉCOLOGIQUE

La végétation de l'île Royale est assez pauvre même si l'on tient compte du caractère forcément incomplet de notre relevé. Une proportion importante des espèces rencontrées sont des rudérales à très large répartition. Mais cette végétation n'en conserve pas moins de nombreux caractères intéressants.

Parmi ceux-ci il y a la relative importance des légumineuses et notamment des papilionnées (*Fabacées*) ; ces espèces fixatrices d'azote forment avec des graminées des associations spontanées qu'il serait intéressant d'étudier plus à fond dans l'optique de pâturages améliorés. La discrétion des mauvaises herbes vis-à-vis de ces associations est en effet à remarquer.

Autre caractère intéressant, la forte différenciation de la végétation qui semble répondre aux vents dominants. C'est au Sud-Ouest que se rencontre la végétation la plus forestière et au Nord-Est les espèces les plus résistantes au stress hydrique. Ainsi qu'il est bien connu, l'anthropisation accentuée, ou au moins met en évidence, des tendances parfois latentes ou estompées dans la végétation dite climacique.

Enfin, et surtout, la végétation de l'île offre un magnifique exemple de dynamique « en vase clos ». L'homme est ici et depuis longtemps un des principaux, sinon le principal agent du milieu. C'est lui qui par ses allées et venues apporte les espèces nouvelles et c'est lui aussi qui les fait disparaître directement ou indirectement. Actuellement son action, telle qu'elle se laisse pressentir, va très nettement dans un sens régressif.

Ce n'est sans doute pas en coupant ou même en employant comme actuellement des herbicides que l'homme détruit le plus (les milieux ouverts offrent des conditions favorables à certaines espèces) mais plus nettement en introduisant une espèce animale agressive comme l'agouti. Cet animal peut garder une place sur l'île mais sa population demande à être contrôlée. Mais l'homme détruit surtout et de façon grave, en favorisant une espèce végétale hautement compétitive : le cocotier. Cette plante accapare à son profit l'eau et la lumière et sa litière n'enrichit pas le sol. Là où le cocotier est dense rien d'autre ne pousse. Sur les franges côtières sableuses où il est quasi naturalisé, on pourrait tolérer sa présence quoique le contexte économique ne le justifie pas. Là où l'espèce est incapable par elle-même de s'installer, et c'est bien évidemment le cas des pentes, on ne peut considérer sa présence autrement que comme dangereuse et non souhaitable.

\*  
\* \*

La végétation de l'île Royale est intéressante tant par sa nature actuelle que par son dynamisme lié à son cadre insulaire. Elle mérite des études poursuivies et élargies. Dans l'immédiat elle est mise en danger par la présence et l'extension du cocotier et nous souhaitons que cette plante soit rapidement contrôlée.

\*  
\* \*

**Remerciements.** Les auteurs tiennent à remercier MM. Yannick LEROUX et Jean LESCURE pour leur aide dans la discussion.

LISTE DES ESPÈCES BOTANIQUES CLASSÉES PAR FAMILLE  
(C = cultivé ; N = naturalisé ; 1, 2, 3... = numéro de relevé)

**Acanthaceae**

- Blechum brownel* Juss - 1, 3.  
*Dicliptera* sp. 4.

**Agavaceae**

- Furcraea tuberosa* (Mill) Alt. f. - C, 8.

**Amaranthaceae**

- Achyranthes indica* Mill - 1.  
*Alternanthera cf. crucis* (Moq.) Bold. - 8.  
*Alternanthera flavo-grisea* (Urb.) Urb. - 8.  
*Alternanthera paronychioides* St-Hil. - 4.  
*Amaranthus dubius* Mart. - 1, 6, 7.  
*Amaranthus spinosus* L. - 1.  
*Blutaparon vermicularis* (L.) Mears - 8.

**Amaryllidaceae**

- Crinum* sp. - 1.  
*Hippeastrum puniceum* (Lam.) Urb. - 4.  
*Hymenocallis tubiflora* Salisb. - C, 1.  
Amaryllidaceae indéterminée - 4.

**Amliaceae**

- Apium graveolens* L. - C, 7.

**Anacardiaceae**

- Mangifera indica* L. - C, 1.  
*Spondias mombin* L. - N, 1, 4, 6, 8.

**Annonaceae**

- Annona muricata* L. - C, 8.

**Apocynaceae**

- Nerium oleander* L. - C, 1.

**Araceae**

- Colocasia esculenta* Schott - C, 7.  
*Dieffenbachia seguine* (Jacq.) Schott - 4.  
*Philodendron acutatum* Schott - 4.  
Araceae indéterminée - N, 4.

**Arecaceae**

- Cocos nucifera* L. - C, 1, 4, 8.

**Asteraceae**

- Ageratum* sp. - 3.  
*Ageratum conyzoides* L. - 1, 2, 4, 6, 7, 8.  
*Bidens cynapiifolia* HBK, var *cynapiifolia* - 3, 6.  
*Chromolaena odorata* (L.) K. et R. - 3, 4.  
*Cosmos aurantiacus* Klatt - N, 7.  
*Eclipta alba* (L.) Hassk. - 4, 7.  
*Elephantopus mollis* HBK. - 1, 2, 3, 5, 7.  
*Emilia coccinea* (Sims) Sweet, 5.  
*Emilia sonchifolia* (L.) DC. - 1, 4, 6, 7.  
*Mikania* sp. - 5, 6, 7.  
*Rolandra fruticosa* (L.) Kuntze - 1, 2, 3.  
*Synedrella nodiflora* (L.) Gaertn. - 1, 4, 5, 6, 7.  
*Tridax procumbens* L. - 1.  
*Vernonia cinerea* (L.) Less - 1, 3, 6, 7.  
*Wulffia baccata* (L.f.) Kuntze - 1, 3, 4, 5, 6, 7.

**Bignoniaceae**

- Cydista aequinoctialis* (L.) Miers - 4.  
*Macfadyena uncatata* (Andr.) Spr. et Sandw. - 4.

**Boraginaceae**

- Cordia curassavica* (Jacq.) R. et S. - 3, 4, 5, 6, 7.  
*Cordia tetrandra* Aubl. - 3.  
*Heliotropium indicum* L. - 1, 6.

**Brassicaceae**

- Brassica* sp. - C, 6.

**Bromeliaceae**

- Ananas comosus* (L.) Merr. - C, 8.

**Caesalpiniaceae**

- Chamaecrista diphylla* (L.) Greene - 3.  
*Caesalpinia pulcherrima* Sw. - C, 1.  
*Senna cf. fruticosa* (Miller) I. et B. - 3.  
*Senna occidentalis* (L.) Link - 5, 8.

**Cannaceae**

- Canna indica* L., N. 4, 5, 6, 7.

**Capparidaceae**

- Capparis sola* Macbride - 4.  
*Cleome rutidosperma* DC. - 1, 6.  
*Crataeva tapia* L. - 4, 6.

**Caricaceae**

- Carica papaya* L. - N, 8.

**Casuarinaceae**

- Casuarina equisetifolia* L. - C, 1, 2.

**Clusiaceae**

- Cf. Mammea americana* L. - C, 8.

**Combretaceae**

- Laguncularia racemosa* (L.) Gaertn.f. - 8.  
*Terminalia catappa* L. - N, 1, 4, 8.

**Commelinaceae**

- Commelina benghalensis* L. - 1, 6, 7.  
*Rhoeo spathacea* (Sw.) Stearn. - C, 1, 5, 6.

**Convolvulaceae**

- Ipomoea batatas* (L.), Lam. - C, 7.  
*Ipomoea cf. batatas* (L.) Lam. - 5.  
*Ipomoea quamoclit* L. - 4.  
*Ipomoea tiliaea* (Willd.) Choisy - 4.  
*Ipomoea aff. triloba* - 8.  
*Merremia aegyptia* (L.) Urban - 5.  
*Merremia umbellata* (L.) Hall.f. - 2, 5.

**Cucurbitaceae**

- Cucurbita moschata* (Duch. ex Lam.) Duch. ex Poir. - C, 6.  
*Melothria pendula* L. - 3, 4, 5, 6, 7.

**Cycadaceae**

- Cycas revoluta* Thunb. - C, 6.

**Cyperaceae**

- Cyperus compressus* L. - 2.  
*Cyperus laxus* Lam. - 7.  
*Cyperus sphacelatus* Rottb. - 2.  
*Cyperus surinamensis* Rottb. - 1, 2, 8.  
*Fimbristylis cymosa* R.Br. ssp. *spathacea* (Roth) Koyama - 1.  
*Mariscus ligularis* Urb. - 1, 2, 3, 6, 7, 8.  
*Pycreus pumilus* (L.) Nees - 7.

**Dioscoreaceae**

- Dioscorea* sp. - 4.

**Euphorbiaceae**

- Acalypha* sp. - C, 1.  
*Cnidioscolus urens* (L.) J.C. Artus - 4, 5, 6, 7.  
*Codiaeum variegatum* Blume - C, 8.  
*Croton lobatus* L.  
*Dalechampia scandens* L. - 1.  
*Euphorbia hirta* L. - 1, 2, 3, 6.  
*Euphorbia hyssopifolia* L. - 2, 3, 4, 5.  
*Euphorbia prostrata* Ait. - 1, 6.  
*Hura crepitans* L. - N, 1, 8.  
*Manihot esculenta* Crantz - C, 7.  
*Phyllanthus cf. debilis* - 1, 3.  
*Phyllanthus cf. niruri* L. - 3, 7.  
*Ricinus communis* L. - C, 8.  
*Sapium klotschianum* (Muell. Arg.) Huber - 4, 6, 7.

**Lamiaceae**

- Hyptis atrorubens* Poit. - 2, 3.  
*Hyptis pectinata* (L.) Poit. - 1, 3, 4, 5, 6, 7.  
*Marsypianthes chamaedrys* (Vahl) Kuntze - 1, 2, 3, 4.  
*Mentha* sp. - C, 6.

**Lauraceae**

- Persea americana* Mill. - C, 8.

**Lemnaceae**

- Lemna perpusilla* Torr. - 8.

**Liliaceae**

- Dracaena fragrans* Ker Gawl. - C, 8.

**Loganiaceae**

- Spigelia anthelmia* L. - 1, 6.

## Malpighiaceae

*Malpighia puniceifolia* L. - C, 8.

## Malvaceae

*Bastardia cf. viscosa* - 5.  
*Gossypium* sp. - C, 6, 8.  
*Hibiscus esculentus* L. - C, 6.  
*Hibiscus rosa-sinensis* L. - C, 1, 6.  
*Hibiscus schizopetalus* Hook. - 1.  
*Sida acuta* Burm. - 1, 3, 5, 6.  
*Urena lobata* L. - 4.

## Mimosaceae

*Entada polystachya* (L.) DC. - 4.  
*Mimosa* sp. - 3, 4.  
*Schrankia leptocarpa* DC. - 3.  
Mimosaceae indéterminée. - 1, 5, 6, 7, 8.

## Moraceae

*Artocarpus altilis* (Park) Fosberg - C, 1.  
*Cecropia obtusa* Trec - 4.  
*Cecropia palmata* Willd. - 3, 4.  
*Ficus amazonica* (Miq.) Miq. - 8.  
*Ficus elastica* Roxb. ex Hornem. - C, 1.  
*Ficus maxima* P. Mill. - 1, 8.

## Musaceae

*Musa acuminata* Colla - C, 7, 8.

## Myrtaceae

*Psidium goyava* L. - N, 1, 3, 4, 5, 6, 8.  
Myrtaceae indéterminée. - 1, 4, 8.

## Nyctaginaceae

*Bougainvillea spectabilis* Willd. - C, 1, 6.

## Onagraceae

*Ludwigia hyssopifolia* (G. Don) Exell - 7.  
*Ludwigia octovalvis* (Jacq.) Raven - 6.

## Oxalidaceae

*Averrhoa bilimbi* L. - 8.  
*Oxalis barrelieri* L. - 5, 7.

## Papilionaceae

*Abrus precatorius* L. - 4.  
*Aeschynomene americana* L. - 3.  
*Aeschynomene viscidula* Michaux. - 3.  
*Alysicarpus vaginalis* (L.) DC. - 1, 2.  
*Crotalaria retusa* L. - 5.  
*Desmodium barbatum* (L.) Benth. - 3, 5.  
*Desmodium canum* (Gmel.) Schinz et Thell. - 1, 2, 5, 6.  
*Desmodium scorpiurus* (Sw.) Desv. - 2.  
*Desmodium triflorum* (L.) DC. - 1, 2.  
*Desmodium triflorum* (L.) DC. var. *minus* Wight et Arn. - 1, 2, 3, 6.  
*Desmodium* sp. (cf. *velutinum*) - 1.  
*Desmodium* sp. - 1.  
*Dioclea* sp. - 4.  
*Indigofera hirsuta* L. - 3, 4.  
*Indigofera suffruticosa* Mill. - 3, 5.  
*Phaseolus lunatus* L. - 8.  
*Phaseolus peduncularis* HBK. - 5.  
*Phaseolus peduncularis* HBK. var. *clitoroides* (Benth.) Hassl. - 3.  
*Phaseolus pilosus* HBK. - 3.  
*Rhynchosia minima* (L.) DC. - 1, 3.  
*Tephrosia cinerea* (L.) Pers. - 3.  
*Vigna hosei* (Craig.) Baker - 3.  
*Zornia latifolia* (L.) Pers. var. *latifolia* - 1, 2, 3.

## Passifloraceae

*Passiflora edulis* L. - C, 7, 8.  
*Passiflora foetida* L. var. *foetida* - 3, 5.

## Pinaceae

*Pinus caribaea* Morelet - C, 1.

## Piperaceae

*Peperomia pellucida* (L.) HBK. - 1, 6, 7.

## Plumbaginaceae

*Plumbago scandens* L. - 1, 4, 6, 7.

## Poaceae

*Cenchrus echinatus* L. - 1, 2.  
*Cymbopogon citratus* Stapf - C, 6.

*Dactyloctenium aegyptium* (L.) Beauv. - 1.  
*Digitaria adscendens* (HBK.) Henrard - 1, 7.  
*Digitaria ciliaris* (Retz.) Koel. - 6.  
*Digitaria* sp. - 2.  
*Eleusine indica* (L.) Gaertn. - 1, 2, 6, 7.  
*Eragrostis unioides* (Retz.) Nees - 1.  
*Panicum maximum* Jacq. - 3, 4, 6.  
*Panicum pilosum* Sw. - 1, 3, 7, 8.  
*Paspalum conjugatum* Berg. - 1, 2, 4, 6, 7, 8.  
*Paspalum laxum* Lam. - 3.  
*Paspalum plicatulum* Nietzsche - 2.  
*Saccharum officinarum* L. - C, 7, 8.  
*Sporobolus jacquemontii* Kunth - 1, 2.  
*Zea mays* L. - C, 8.

## Polygonaceae

*Antigonon leptopus* W. Hook. et Arn. <sup>1</sup>N, 1, 4, 6, 8.  
*Coccoloba latifolia* Lam. - 4.

## Portulacaceae

*Portulaca oleracea* L. - 1, 6.  
*Portulaca pilosa* L. - 4.  
*Talinum paniculatum* (Jacq.) Gaertn. - 4, 6, 7.

## Rubiaceae

*Borreria alata* (Aubl.) DC. - 3.  
*Borreria latifolia* (Aubl.) Sch. - 3, 5.  
*Borreria verticillata* (L.) G.F.W.Mey. - 1, 2, 3, 4, 6, 7.  
*Diodia* sp. - 5.  
*Oldenlandia corymbosa* L. - 1.

## Rutaceae

*Citrus aurantifolia* (Christm.) Swingle - C, 8.  
*Citrus aurantium* L. - C, 8.

## Sapotaceae

*Chrysophyllum cainito* L. - C, 8.  
*Richardella macrophylla* (Lam.) Aubrev. - 8.

## Scrophulariaceae

*Bacopa aquatica* Aubl. - 2, 4.  
*Capraria biflora* L. - 1, 6.  
*Scoparia dulcis* L. - 1, 8.

## Solanaceae

*Capsicum frutescens* L. - 1, 4, 5, 6.  
*Lycopersicon esculentum* Mill. - N, 6.  
*Nicotiana tabacum* L. - C, 7.  
*Solanum nigrum* L. - 4, 6, 7.  
*Solanum stramonifolium* Jacq. - 3, 4, 5, 6, 7.  
*Solanum* sp. - 3, 6.

## Sterculiaceae

*Theobroma cacao* L. - C, 8.  
*Waltheria indica* L. - 3, 4.

## Strelitziaceae

*Heliconia psittacorum* Sw. - 4, 6.

## Ulmaceae

*Trema micrantha* L. Blume - 3, 5.

## Umbelliferae

*Eryngium foetidum* (L.) - N, 1.

## Urticaceae

*Laportea aestuans* (L.) Chew. - 1, 6, 7.  
*Pilea microphylla* (L.) Liebm. - 1, 6.

## Verbenaceae

*Clerodendron thompsonae* Balfour. - C, 8.  
*Lantana camara* L. - 1, 3, 4, 5, 6, 7.  
*Priva lappulacea* (L.) Pers. - 1, 6.  
*Stachytarpheta cayennensis* Vahl - 1, 3, 6, 7.  
*Stachytarpheta jamaicensis* (L.) Vahl - 3.

## Vitaceae

*Cissus erosa* L.C. Rich. - 1, 3, 4, 5, 6, 7, 8.

## Pteridophytes

*Lygodium venustum* Sw. - 1, 3, 5, 8.  
*Nephrolepis biserrata* (Swartz) Schott - 1.  
*Pityrogramma calomelanos* (L.) Link - 1, 5, 6, 7.  
*Polypodium phyllitidis* L. - 1, 4.  
*Polypodium polypodioides* (L.) Watt. - 1.

**Mots clés :** Inventaire, Écologie, Îles du Salut.

**Résumé :** Après un aperçu historique et pédologique, est présentée une étude des différents milieux de l'Île Royale suivie d'un inventaire des différentes plantes rencontrées.

**Key words:** Inventory, Ecology, Devil Islands.

**Abstract:** After an historical and pedological outline, a study of the biotopes of the Île Royale is offered, and a botanical inventory follows.